



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afrique du Nord

Question écrite n° 55235

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur les vives préoccupations du monde combattant à l'égard de l'insuffisance des moyens administratifs tendant à assumer les nouvelles dispositions relatives aux anciens combattants d'Algérie. Tant pour l'obtention de la carte du combattant aux rappelés de 1956 que pour l'instruction des demandes de rente et l'attribution des titres de reconnaissance de la nation dont la date a été prolongée jusqu'en 1964, il apparaît que ses services ne seront pas en état d'assumer rapidement le traitement des dossiers. Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de ces préoccupations pour un traitement efficace et rapide des dossiers du monde combattant d'Algérie.

Texte de la réponse

La publication de la loi de finances pour 2001 étant encore récente, très peu de demandes relatives à la carte du combattant ou au titre de reconnaissance de la nation des services effectués en Algérie postérieurement au 2 juillet 1962 sont parvenues dans les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC). Toutefois, le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants est confiant dans la capacité des services administratifs qui ont la charge de décerner ces titres à honorer les missions qui leur sont dévolues. Rien ne permet, en effet, d'affirmer que les services rencontrent des difficultés dans le traitement des nouvelles demandes. Toutes instructions ont été données à l'ONAC pour un examen dans les meilleurs délais des nouvelles demandes, comme cela a déjà été le cas lors des précédentes modifications des conditions d'attribution de la carte du combattant aux vétérans d'Afrique du Nord, qui ont successivement ramené le temps de présence dans ces territoires à dix-huit mois, quinze mois, puis douze mois.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55235

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6922

Réponse publiée le : 12 février 2001, page 946